



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :  
Fédération Française de Football (FFF)  
Caribbean Football Union (CFU)  
Confederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)



## PROCES VERBAL RÉUNION PLENIERE DU CONSEIL DE LIGUE

Saison 2020/2021  
Réunion du 7 janvier 2021

### Membres présents :

PRÉNOMS - NOMS	FONCTIONS	Présent	Absent	Excusé
Samuel PÉREAU	Président	■		
Georges DUQUESNAY	1 <sup>er</sup> Vice Président	■		
Marcel PUJAR	2 <sup>ème</sup> Vice Président	■		
Maurice VICTOIRE	3 <sup>ème</sup> Vice Président	■		
Raymond ALGER	4 <sup>ème</sup> Vice Président	■		
Jean-Claude VARRU	Secrétaire Général	■		
Nicaise LAURENT	Secrétaire Général adjoint	■		
Alex ULLINDAH	Trésorier Général	■		
Maguy NATTES-CRATTER	Trésorier Général Adjoint	■		
Thierry CELESTINE	Membre	■		
Pierrot NANDOR	Membre	■		
Patrick PERCIN	Membre			■
Jean Luc MOSTOR	Membre	■		
Daniel VIGÉE	Membre	■		
Gaétan BASCOU	Membre	■		
José GORON	Membre			■
Lionel DESROSES	Membre	■		
Stéphane CABRERA	Membre	■		
Guy Emile RADOM	Membre	■		

### Assistent à la réunion :

NOMS – PRÉNOMS	FONCTIONS
Dominique DANGLADES	Directeur Administratif et Financier
Béatrix DELEM	Ancien membre du Conseil de Ligue
Raymond MARIE-JOSEPH	Ancien membre du Conseil de Ligue
Régine GORON	Ancien membre du Conseil de Ligue

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la réunion à 19h45, remercie les membres présents et déclare que le Conseil de Ligue, réuni en présentiel, peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour ci-dessous.

### Ordre du Jour

#### **1. Mot de bienvenue du Président Samuel PEREAU et installation du Conseil de Ligue Missions 2024 élu le 20 décembre 2020**

Le Président Samuel PEREAU remercie tous les membres présents et leur souhaite de bons vœux pour cette nouvelle année 2021 et cette nouvelle mandature 2020/2024. Il déclare que le Conseil de Ligue (CDL) nouvellement élu prend à la date de ce jour ses fonctions.

#### **2. Election des membres du Bureau du CDL Mission 2024**

Le dimanche 20 décembre 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire des présidents de clubs a procédé à l'élection du nouveau Conseil de Ligue pour la mandature 2021/2024. La liste conduite par Samuel PÉREAU a été élue.

### LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 - 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99  
[secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr](mailto:secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr)

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :  
Fédération Française de Football (**FFF**)  
Caribbean Football Union (**CFU**)  
Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (**CONCACAF**)



Conformément à l'article 13.6 des Statuts de la LFM, le nouveau Conseil de Ligue procède à l'élection de son bureau. Le Président Samuel PÉREAU, soumet au vote des membres du Conseil de Ligue la composition du Bureau ci-dessous :

PRÉNOMS - NOMS	Fonction
Samuel PÉREAU	Président
Georges DUQUESNAY	1 <sup>ier</sup> Vice Président
Marcel PUJAR	2 <sup>ième</sup> Vice Président
Maurice VICTOIRE	3 <sup>ième</sup> Vice Président
Raymond ALGER	4 <sup>ième</sup> Vice Président
Jean-Claude VARRU	Secrétaire Général
Nicaise LAURENT	Secrétaire Général adjoint
Alex ULLINDAH	Trésorier Général
Maguy NATTES-CRATTER	Trésorier Général Adjoint

*Cette proposition soumise au vote des membres du Conseil de Ligue de la LFM est adoptée à l'unanimité des membres présents.*

### 3. Information sur la représentation des membres au sein des commissions

Le Secrétaire Général fait le point sur la nomination des membres du CDL au sein des commissions. Une présentation de la liste des commissions est alors effectuée.

### 4. Compétitions

#### 1. Championnat U15 (application de l'article 103.Bis .1 du Règlement Sportif)

##### Article 103. bis.1 : Conditions de participation à ces championnats

*Ces compétitions se déroulent avec les clubs régulièrement engagés à la date limite fixée par le conseil de ligue de la LFM. La possibilité pour un club d'engager plusieurs équipes dans un même championnat, sera appréciée par la Commission Régionale des Compétitions (CRC) en fonction des conditions déterminées par cette commission. Aucune équipe ne pourra être engagée dans un championnat U15, U17 ou U19, si, avant le début de la compétition, elle a moins de 8 licenciés.*

Après échanges et discussions le Conseil de Ligue décide qu'il convient :

- d'accompagner en amont les clubs en difficultés sur le respect des engagements des équipes de jeunes obligatoires avant le début de la 2<sup>ième</sup> phase des championnats.
- De ne pas déroger aux dispositions de l'article 103 pour les équipes en infraction après le début des compétitions de jeunes.

#### 2. Projet de refonte du championnat U19

Le CDL après avoir pris l'attache des clubs engagés dans ce championnat en début de saison 2020/2021 valide le principe d'une refonte complète du championnat U19 avec les clubs en capacité d'aligner un effectif réglementaire.

#### 3. Match International Martinique/Panama du 19 janvier 2020

Le CDL valide l'organisation du match amical Martinique/Panama le mardi 19 janvier 2020 au Stade Pierre ALIKER à Fort de France.

#### 4. Trophée Yvon LUTBERT édition 2019/2020

- Phase qualificative détermination des champions R2 et R3 2019/2020 : mercredi 20 janvier 2020
- Phase finale 17 et 19 février 2020

Le CDL valide les dates ci-dessus relatives à l'organisation du Trophée Yvon LUTBERT édition 2019/2020.

#### 5. Finales de Coupe de Martinique seniors hommes et femmes 2019/2020 : 22 janvier 2021

Validé par le Conseil de Ligue.

#### 6. Coupe de France 2020/2021

L'information sur les conditions de participation de la Samaritaine ou du Club Franciscain est portée à la connaissance des membres.

- 7<sup>ième</sup> tour : 13 janvier 2021

### LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 - 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99

[secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr](mailto:secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr)

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :  
Fédération Française de Football (FFF)  
Caribbean Football Union (CFU)  
Confederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)



- Information sur exemption du 8<sup>ème</sup> Tour et participation au 32<sup>ème</sup> de finale le 30 janvier 2021 en Guyane.

## 7. Participation championnat CONCACAF Futsal

Le CDL valide la participation de la sélection senior Futsal au championnat CONCACAF sous réserves des conditions sanitaires.

## 8. Futsal : Gri-Gri Pilotin : demande d'aménagement du calendrier entre les pratiques Futsal et Football à 11

Le CDL est saisi d'une demande du Président du Gri-Gri et du SPORTING Club Futsal sur un aménagement du calendrier compte tenu du nombre de double licencié qui appartiennent à ces 2 associations.

Après échanges et discussions le CDL émet un avis défavorable sur cette demande.

## 9. Futsal : Match à huis clos : format des délégations de club

Suite au décret d'octobre 2020 qui précise que les matchs de la pratique Futsal se dérouleront à huis clos, le CDL décide de limiter à 30 le nombre de licenciés au titre de la saison en cours pour chaque délégation lors des compétitions.

## 5. Statut de l'arbitrage

### a) JS Eucalyptus demande d'application de la décision CDL-D18 du 16 septembre 2020

Vu les Règlements Généraux de la FFF,

Vu le Statut de l'arbitrage,

Vu la décision CDL-D18 du Conseil de Ligue en date du 16 septembre 2020,

- ✓ Considérant la décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage en date du 16/08/2020,
- ✓ Considérant que la situation de la JS Eucalyptus au regard de ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage faisait état d'une sanction sportive au titre de la saison 2020/2021 de 2 mutés en moins,
- ✓ Considérant que la JS Eucalyptus remplit toutes les conditions énoncées dans la décision CDL-D18 afin de bénéficier d'une réduction de sa sanction de 2 mutés.

Par ces motifs,

Dit que la situation de la JS Eucalyptus au regard de ses obligations vis à vis du Statut de l'Arbitrage pour la saison 2020/2021 est la suivante :

- ✚ Sanction sportive : 0 mutés en moins
- ✚ Sanction financière : 420 €
- ✚ Date d'effet : 9 janvier 2021

*La présente décision est susceptible d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de sa notification, devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la F.F.F dans les conditions de délai et de forme prévues aux articles 10-188-190 des Règlements Généraux de la F.F.F*

## 6. Commission

### 1. Commission Futsal

Le Conseil de Ligue valide la nomination de Monsieur Bruno BONARD en qualité de président de la commission Futsal à compter de ce jour.

### 2. Renouvellement des commissions

Le mandat de toutes les commissions est arrivé à échéance le 31 décembre 2020, ces dernières devront toutes faire l'objet d'une nouvelle validation du CDL pour ce qui concerne leurs compositions. Le CDL valide une période de transition jusqu'au 28 février pour le renouvellement de toutes les commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30

*Le président*

*Samuel PEREAU*

*Le secrétaire général*

*Jean Claude VARRU*

## LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 - 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99

[secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr](mailto:secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr)

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général